



Institution NOTRE - DAME LA RICHE

Ecole maternelle et Ecole élémentaire Sainte-Agnès – Collège des Récollets –
Lycée d'Enseignement Général Saint-Médard – Lycée Technologique Saint-François
Lycée Professionnel Saint-Vincent de Paul – ISCB, Formation continue

30 rue Delpérier – BP 5813 - 37058 Tours Cedex 1 – Tél : 02 47 36 32 00 – Fax : 02 47 38 79 74 – Courriel : ndlr@ndlr.fr
Site : www.ndlr.fr

DEMANDE D'AUTORISATION 2017-2018 Sortie exceptionnelle non organisée par l'établissement scolaire de rattachement

Demande d'autorisation à remettre le lundi avant 12h00 au Responsable de Vie Scolaire qui fera suivre au Directeur de Vie Scolaire pour décision et au surveillant du soir ou de nuit pour information et suivi.

Nom de la Famille :
Adresse.....
.....
Téléphone :

Je soussigné, (Nom).....(Prénom),
nature de la responsabilité légale (père, mère, tuteur...), responsable de l'élève.....,
(Nom).....(Prénom)....., Classe.....,
demande pour lui (elle) une autorisation de sortie exceptionnelle ponctuelle sous ma responsabilité :

- Jour de sortie :Heure :

- Jour de retour :Heure :

Demande d'un pique-nique

Motif :

Nom et Adresse de destination :

- Téléphone où peut être joint éventuellement l'élève :

- Téléphone où peut être joint éventuellement le responsable légal :

- Adresse d'hébergement en cas de nuit à l'extérieur de l'internat :

et prend acte qu'en cas d'incident ou d'accident à l'extérieur de l'établissement, la responsabilité de l'Institution ne pourra être engagée.

La famille, pour demande d'autorisation Fait à....., le ___/___/___ Signature	Le Directeur, pour décision : Fait à Tours le ___/___/___ Signature
--	---

NB La direction de l'Institution Notre-Dame-La-Riche se réserve le droit de refuser l'autorisation.